

Tous au compost !



La loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) généralise le tri à la source des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024.
Pour le particulier, les restes de table et épluchures de légumes sont à extraire des bacs à ordures ménagères, bacs noirs.

Bonne nouvelle, ils peuvent être valorisés en compost !

Les bonnes raisons de composter

Réduire

la quantité de déchets dans mes poubelles sans payer inutilement de la collecte

Partager

un projet collectif avec mes voisins et redynamiser la vie de mon quartier

Eviter

que mes biodéchets composés à 80% d'eau soient incinérés

Assurer

un retour au sol de la matière organique

Diminuer

les émissions de gaz à effet de serre (réduction des transports)

Limiter

les accès en déchèterie (les déchets de jardin sont presque tous compostables)

Nourrir

mon jardin ou mes jardinières avec le compost produit (on peut aussi ne rien en faire, il se dégrade tout seul !)



Quels déchets ?



Déchets de jardin

Tonte de gazon, feuilles mortes, taille de haies, branches, paille, fleurs fanées

Déchets de cuisine

Epluchures de fruits et légumes, marc de café, filtres en papier, laitage, croûtes de fromage

Déchets de maison

Mouchoirs en papier, essuie-tout, papier journal, carton brun, boîtes à œuf

Restes de repas

Légumes cuits, pâtes, riz...

Et aussi :

Restes de viande, coquillages, coquilles d'œuf avec modération



Les 4 règles d'or

Le bon mélange

50% déchets humides + 50% déchets secs



Des déchets bien découpés

Pour rendre le compostage plus efficace, couper vos déchets de cuisine, et tailler ou broyer vos déchets de jardin. Des gestes qui faciliteront le mélange et accéléreront le processus de compostage !

De l'humidité mais pas trop

Pour garder votre compost en bon état, assurez-vous qu'il reste humide mais pas détrempé ! Si c'est trop mouillé, cela peut ralentir le processus de dégradation du compost et provoquer des odeurs désagréables.

De l'air, encore de l'air, toujours de l'air

Pour que votre compost se dégrade dans de bonnes conditions, il est essentiel de bien l'aérer en le décompactant et en le brassant régulièrement. C'est la clé du succès !



Infos pratiques

☀ Procurez-vous un composteur ! ☀

Vous souhaitez vous équiper d'un composteur individuel ? Faites-en la demande depuis notre site internet /rubrique déchets/ ou à la CCPL directement auprès de nos services.

Retrait sur RDV, chaque vendredi matin dans les locaux de la Maison des Services à Lumbres. (15€)

N'attendez plus, lancez vous !

Plus d'infos auprès du service prévention déchets de la CCPL au 03 21 12 94 92



☀ Devenez expert en compost ! ☀

Vous souhaitez vous lancer pour la 1^{ère} fois dans le compost ou en savoir plus sur le compostage ? Des ateliers gratuits sont animés par des guides composteurs et vous permettent de tout savoir sur le compostage : les bons gestes, les bonnes pratiques, son utilisation...

Rendez-vous aux Samedis du Compostage de la CCPL chaque 1^{er} samedi du mois à 9h30 ou à 11h pour une heure d'atelier à la Maison des Services à Lumbres.

Renseignement et inscription au 03 21 12 57 24 ou par mail : developpement-durable@ccplumbres.fr



 @CommunautédeCommunesduPaysdeLumbres

 www.cc-paysdelumbres.fr

Vous allez
être fiers
de vous !



PAYS DE
LUMBRES